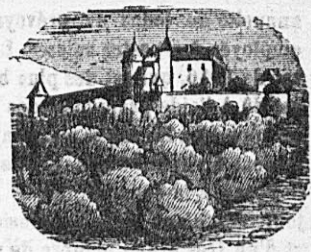




# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50  
» . . . 6 mois » 2 50  
Étranger . . 1 an » 9.—  
» . . . 6 mois » 5.—  
payable d'avance.  
Prix du numéro : 5 cent.  
On s'abonne dans les bureaux de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, arr. 9<sup>20</sup> 12<sup>15</sup> 4<sup>27</sup> 9<sup>35</sup>. BULLE, dép. 7<sup>13</sup> 9<sup>50</sup> 2<sup>35</sup> 6<sup>44</sup>.

**ANNONCES**

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c. ; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Etranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

## Les déportations.

Lorsque, il y a deux ans et demi, *La Gruyère* lançait l'anathème contre les auteurs de la guerre terrible qui allait s'abattre sur l'Europe, elle ne s'imaginait pas encore à quel degré d'horreur cette guerre serait menée de la part des agresseurs. Mais la malédiction lancée alors contre les seuls auteurs du cataclysme retombe aujourd'hui sur tous ceux qui, de près ou de loin, activement ou passivement, ont contribué et contribuent encore à la prolongation de ces horribles violations de toutes les lois de l'humanité la plus élémentaire. De tous les sillons ravagés par les boulets, de tous les trous creusés par les obus, de ces ruines accumulées sans nombre, qui furent autrefois d'opulents palais ou d'humbles chaumières, de toutes ces tombes où sont ensevelis d'illustres ou d'obscurs héros de la civilisation, la même malédiction s'élève toujours plus forte, toujours plus puissante. Et les effets de cette malédiction commencent à se faire sentir chez les véritables responsables de ces tueries sans nom.

Mais tous les coupables n'en sont pas atteints pour le moment. Il en est qui échappent momentanément à la réprobation universelle, ce sont ceux qui, en dépit de toutes les évidences, alors que tant de crimes soulèvent la conscience universelle, conservent néanmoins des sympathies au peuple liberticide. Ceux-là, leur tour viendra bien un jour et leur sort ne sera guère plus enviable que celui des véritables criminels.

« Atan chi que tin tié chi que l'écouartsé », dit le proverbe patois. Et jamais proverbe ne fut mieux appliqué que dans les circonstances présentes.

N'ayant plus rien à perdre de la considération des peuples civilisés, les austro allemands semblent s'ingénier à mériter davantage encore la réprobation universelle. Quand on prend du mépris on ne saurait assez en prendre. Les massacres inutiles, les torpillages de paquebots chargés de femmes et d'enfants, la destruction impitoyable d'œuvres d'art les plus sacrées, après la violation flagrante de leurs engagements solennels et de la négation de leur signature, ne leur semblaient pas assez encore ; il fallait coûte que coûte

accumuler les motifs sous lesquels ils s'accombreraient moralement devant l'univers. Et ils ont eu recours à l'escalade ; ils ont réduit à la servitude des milliers, des centaines de milliers de citoyens des pays envahis. Cette servitude est d'autant plus horrible qu'elle consiste à forger les armes qui tueront les frères, les parents, les concitoyens sur le front, à tourner les obus qui détruiront leurs demeures et massacreront les habitants.

A Paris, la Ligue des Droits de l'Homme organisait dimanche dernier une émouvante manifestation pour protester contre ces déportations des Belges et des Français en Allemagne. De magnifiques discours furent prononcés, parmi lesquels on peut citer le réquisitoire de M. Mæterlinck, le grand écrivain belge :

« Si les hommes de ce siècle étaient tels qu'ils devraient être et que nous avions espéré qu'ils seraient, il n'y aurait rien à ajouter à l'appel que les ouvriers belges viennent de lancer au monde civilisé. Cette page qui n'est pas une page littéraire ni une amplification oratoire, mais un document authentique, d'une précision, d'une réserve, d'une sobriété tout ensemble admirables et effrayantes, est l'un des plus déchirants cris de détresse qui aient retenti sur la terre depuis que celle-ci a pris figure humaine. Il nous dit, cet appel d'un tragique sans précédent qu'en ce moment cinq à huit cent mille ouvriers de 17 à 60 ans, en fait dans un pays qui ne compte plus que six millions d'habitants, tout ce qui, jusqu'à ce jour, dans les classes laborieuses, avait échappé à la mort par la misère et la faim, aux massacres et aux chances des combats, est déjà ou sera d'ici peu réduit en esclavage.

Et quel esclavage ! On croit avoir tout dit et tout fait quand on s'est indigné au sujet de cet abominable mot qui ne devait plus jamais souiller nos lèvres et dont nous avons presque oublié l'odieuse signification. Mais, aujourd'hui, cette signification est mille fois plus terrible ! »

L'orateur a conclu ainsi :

« Il ne s'agit plus seulement d'accabler nos bourreaux sous la réprobation de l'univers. Votre réprobation, ah ! ils s'en soucient bien ! Ils sont tombés où la honte ne peut plus les rejoindre, car la honte a encore des dégoûts

qu'ils n'ont plus ! Il s'agit aujourd'hui de rendre le moins meurtriers qu'on pourra les sursauts d'agonie, les dernières convulsions d'un monstre ivre de rage et d'infamie. Il n'entend plus les mots qui mènent l'humanité ; il n'est plus sensible qu'aux coups qui matent les bêtes fauves ; il faut donc le frapper où l'on peut, comme on peut, quand on peut, tant qu'on peut, dans sa vanité, dans ses affections, dans ses relations et surtout à la bourse et au ventre, qui sont les deux sièges de sa vie. Or vous seuls qui portez encore le nom de « neutre », qui quelque jour vous semblera bien lourd, vous seuls pouvez encore empêcher ou punir certains crimes, contre lesquels, hors de la portée de nos armes, nous ne pouvons plus rien. Ceux qui les commettent ces crimes vivent au milieu de vous, entrent dans vos maisons, vous entourent de sourires obséquieusement menaçants, vous serrent la main dans vos rues, dans vos salons, dans vos clubs, s'enrichissent à vos dépens, s'assoient peut-être à votre table et osent encore vous traiter en égaux. Il est temps de leur faire sentir par des actes qu'il n'en est plus ainsi, qu'ils ne sont plus les égaux de personne sur cette terre et qu'il y a désormais entre l'humanité et eux un abîme qu'ils ne pourront plus franchir qu'après de longues années de pénitence, de souffrances et d'humiliations qui les auront enfin purifiés et rendus à peu près semblables aux autres hommes. »

## NOUVELLES SUISSES

**Les déclarations du général Wille.** — Recevant un représentant du *Matin*, le général Wille lui a déclaré, au sujet des plans qu'on prête à l'Allemagne d'attaquer la France ou l'Italie en passant par la Suisse, que ces bruits ont, cela va de soi, causé quelque inquiétude chez nous ; mais que, informations prises, les craintes ne se justifient pas. Selon les rapports parvenus à l'état-major général de notre armée, les Allemands n'ont aucunement l'intention de se frayer un passage à travers la Suisse pour prendre de flanc les Français ou les Italiens. Le général Wille a assuré son interlocuteur que dans le cas improbable d'une violation de notre neutralité par n'importe lequel des belligérants, l'ar-

mée suisse ferait son devoir jusqu'au bout, de concert avec les adversaires de ses ennemis, dont l'intervention à nos côtés se produirait pour ainsi dire automatiquement.

L'armée suisse, a-t-il ajouté, est bien décidée à défendre le patrimoine national contre quiconque essaierait d'y attenter. L'honneur de nos troupes est inattaquable. D'autre part, comme pays neutre, la Suisse ne peut faire autrement que de défendre sa neutralité contre n'importe qui. « Dites bien aux Français, dit en terminant le général, que les doutes exprimés ici et là au sujet de l'état major suisse n'ont aucun fondement sérieux. L'armée suisse reste ferme à son poste, l'arme au pied, prête à tous les sacrifices, pour l'honneur de la patrie. »

**Le nouvel emprunt.** — Les négociations du département fédéral des finances au sujet de l'émission d'un emprunt intérieur de mobilisation ont abouti mardi. L'emprunt serait de cent millions à 4 1/2 % au cours d'émission de 96 fr.

La Confédération sera liée pour dix ans, tandis que les créanciers seront liés pour quinze ans.

Les possesseurs de titres du premier emprunt de mobilisation ont un privilège pour la souscription du nouvel emprunt.

**Les évacués.** — Les convois d'évacués recommenceront à travers la Suisse à partir du 15 janvier.

**Plus de pain frais !** — Le Département militaire fédéral a soumis au Conseil fédéral une proposition concernant l'interdiction de la vente de pain frais.

Si cette proposition est adoptée, comme cela ne fait aucun doute, il sera laissé aux maîtres boulangers un délai de deux ou trois semaines pour se conformer aux nouvelles prescriptions.

**Pour nos soldats malades.** — Le comité de la Fête nationale suisse a remis au Conseil fédéral 155.000 fr., produit de la souscription faite à l'occasion du 1<sup>er</sup> août et montant de la vente des cartes commémoratives du 1<sup>er</sup> août. Cette année cette somme est destinée aux soldats suisses malades.

En sept ans, le comité de la Fête nationale suisse a recueilli, en faveur d'œuvres de prévoyance, la somme de 352.000 fr., non compris l'allocation

res

s prix.  
E

talages.

On cherche  
travaux  
de comptabilité.S'adresser sous P 2090 B, à  
Publicitas S. A. Bulle.

## LOGEMENT

Louer à la rue du Moléon,  
144, comprenant 3 chambres,  
cuisine, dépendances, lumière.  
Entrée le 1<sup>er</sup> février.  
S'adresser à François Sava-  
cheff d'équipe, Sâles.

## Docteur HERZOG BROC

au service militaire  
sur un mois dès le 11 janvier.

## On désire louer un appartement

à 6 pièces ; entrée à convenir  
offre sous N° 7. Case  
cantonale 19887, Bulle.

## pour bois.

Arvolard met en sou-  
lèvement dans ses forêts du  
canton de Fribourg  
route cantonale est d'une  
longueur de 1000 mètres  
s pairs et impairs.  
Sous pli cacheté, chez M. le  
secrétaire, le 12 janvier.

Secrétaire : Le secrétaire.

## IRE SUISSE

Fr. 84.000.000.

à des conditions

## de fonds

à court, ga-  
rantissement de  
premier ordre.

à St-Pierre.

à St-Denis,  
à Yverdon, Morat,  
à Fribourg et Le

annuelle au fonds de prévoyance des employés des postes suisses. Le résultat de 1916, qui est des plus brillants, est dû à l'aide généreuse des milieux les plus étendus mais plus particulièrement à l'appui de la presse et des banques, à la coopération de maisons jouissant d'une grande considération et d'un très grand nombre de nos concitoyens.

**Le don national des femmes suisses.** — Les femmes suisses ont réuni, on le sait, une somme de 1,189,000 francs, qu'elles ont mise à la disposition du Conseil fédéral pour une œuvre quelconque touchant à la mobilisation.

Le Conseil fédéral a constitué, avec cette somme, un fonds spécial pour les œuvres en faveur des soldats; il a versé en outre, à ce fonds, une somme de 150,000 fr., produit de la vente des cartes postales du 1<sup>er</sup> août. Toutes les demandes de subventions tirées de ce fonds seront examinées par une commission présidée par le médecin en chef de l'armée dont font partie, entre autres, M<sup>mes</sup> Trüssel, Roux et Burri représentant les femmes suisses. C'est sur l'avis de cette commission que le Département des finances disposera des ressources du fonds constitué en faveur des œuvres pour les soldats.

**Des internés français dans l'Oberland.** — Le plus important et, probablement, l'un des derniers convois de la série actuelle de militaires convalescents français, prisonniers en Allemagne, est arrivé mercredi matin, à 7 h. 38, par train spécial, à Interlaken. Le convoi comprenait 530 hommes, qui ont été répartis entre les diverses stations sanitaires de l'Oberland bernois.

**75 millions de litres de vin d'Espagne pour la Suisse.** — On mande de Paris que l'Espagne a reçu de la France l'autorisation d'importer en France, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, par la voie de Cette, 750,000 hectolitres de vins espagnols destinés à la Suisse.

**Argovie. — Mort de froid.** — Le charbon Huber, de Hegglingen, 60 ans, a été trouvé mort de froid, mardi matin, sur la route Dottikon-Anglikon.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

## La Terre qui meurt

PAR  
René BAZIN

A cinq cents mètres au-delà, et de l'autre côté du canal, il savait maintenant qu'il y avait une autre maison, et il se hâtait vers elle. Car c'était cette fois la Terre-Aymont, la ferme de Massonneau le Glorieux, son ami. Et bientôt le métayer jeta la chaîne de sa yole autour d'un saule, débarqua, et courut à la porte en criant :

— Glorieux ! Glorieux ! Au secours !  
Entre la métairie de la Terre-Aymont et le saule qui retenait la barque, sur la pente boueuse du tertre, il y eut bientôt des lumières en marche, des hommes et des femmes qui se précipitaient, des plaintes, des prières à voix basse. Toute la maison qui s'endormait fut sur pied en un moment et groupée autour de la rive. Massonneau voulait transporter Mathurin dans la salle de

**Berne. — Chute mortelle d'un vieillard.** — A Bressaucourt, un vieillard de 80 ans, nommé Christian Mooser, cultivateur, s'est brisé la nuque en tombant d'un escalier conduisant à sa grange.

**Tessin. — Elections.** — Le comité cantonal du parti conservateur s'est occupé dimanche dernier des prochaines élections au Conseil d'Etat.

D'après des indiscrétions, la majorité du comité s'est exprimée en faveur d'une véritable lutte électorale, avec une liste portant quatre candidats, tandis que la minorité proposait de se limiter à présenter un seul candidat d'opposition.

Le comité n'a pris aucune décision sur ces deux propositions. M. l'avocat Cattori a déclaré ne pas accepter une réélection au Conseil d'Etat.

## A L'ÉTRANGER

### La guerre en Europe.

#### Appel sous les armes en Italie.

Un décret du lieutenant du royaume appelle sous les armes les hommes des classes de 1874 et 1875 ainsi que que tous les militaires de la zone de guerre depuis la classe de 1881.

La *Tribuna* annonce que le ministre de la guerre s'occupe d'une ordonnance tendant à faire verser dans les dépôts d'infanterie tous les hommes disponibles des classes 1897, 1896 et 1895, actuellement attachés aux corps de l'aéronautique, du service sanitaire et des subsistances.

#### Le chef de l'état-major belge.

Le roi de Belgique a appelé le général Ruquoy au poste de chef de chef de l'état major général de l'armée, en remplacement de feu le général Wielemans.

Le général Louis Ruquoy est né en Wallonie, aux confins de la Flandre, à Dergneau, en 1861. C'est un fils de militaire; il entra à l'école des enfants de troupe à l'âge de 11 ans; à 20 ans, il était sous-lieutenant et il devint adjoint d'état-major à 32 ans.

Colonel au début de la guerre, il fut blessé à deux reprises : devant Anvers et sur l'Yser. Une bravoure et un sang-froid à toute épreuve s'ajoutent chez lui à une connaissance parfaite de l'art de la guerre.

En mai 1915, il fut appelé au commandement d'une division, et il fut promu général le 30 mars 1916.

Officiers et soldats ont en lui pleine

la Terre-Aymont et envoyer chercher le médecin de Challans, mais Toussaint Lumineau, ayant considéré de nouveau et touché le corps de son fils, répondit :

— Non, Glorieux. C'est fini de souffrir, pour lui; je veux l'emmener à la Fromentière.

Alors, le métayer de la Terre-Aymont se tourna vers deux jeunes hommes qui se tenaient en arrière et, appuyés l'un sur l'autre, leurs têtes brunes se touchant, semblaient regarder la mort pour la première fois.

— Mes gars, dit-il, allez chercher la grande yole de chez nous.

Ils disparurent dans les brumes et coururent chercher le bateau qui se trouvait dans un pré voisin de la Seulière et, en passant, prévinrent les gens de la veillée.

Il était à peu près dix heures de la nuit, quand le corps de Mathurin Lumineau fut placé pieusement, par des mains amies, dans la grande yole qui servait à transporter le fourrage, et qu'on avait vue si souvent revenir entre les prés, toute chargée de foin nouveau, ayant, au sommet de la meule, un des enfants de la Terre-Aymont qui chan-

coiffance et non pas moins d'admiration pour son courage que de sympathie pour sa personne.

Tout récemment, le général Ruquoy eut l'immense douleur de perdre son fils unique, jeune lieutenant, tué presque sous ses yeux. En cette circonstance si cruelle, il fit preuve de la plus noble fermeté.

## CANTON DE FRIBOURG

**Mort en rentrant de la foire.** — Mardi, jour de la foire de Romont, dans la soirée, M. François Tena, âgé de 70 ans, rentrait à Massonnens, lorsqu'il ressentit un malaise subit peu après sa sortie des Chavannes. Il entra alors à l'auberge des Bains de la Glâne pour s'y faire servir un cordial. Mais à peine était-il assis qu'il s'affaissa et rendit le dernier soupir.

M. Tena était propriétaire de l'ancien moulin Affamaz, à Massonnens, où il demeurait avec sa famille. C'était un homme rangé et travailleur. On croit qu'il a succombé à une crise cardiaque.

## GRUYÈRE

**Funérailles de M. Joseph Gobet.** — D'imposantes funérailles ont été faites à l'ami bien cher que nous avons perdu. Elles ont eu lieu mercredi, à 9 1/2 heures, à Romont.

Les enfants des écoles et la Chorale de Romont ont tenu à donner, par leur participation à la cérémonie, une dernière preuve de reconnaissance et d'affection pour celui qui fit tant pour eux.

Des délégations nombreuses assistaient à l'ensevelissement : le Cercle des Arts et Métiers de Bulle, le Cercle Littéraire et de Commerce de Fribourg, le Parti cantonal libéral, l'Association démocratique de la Sarine, le Cercle démocratique de la Glâne, le personnel postal de la région et de Bulle, la Direction des postes du II<sup>ème</sup> arrondissement, l'Association des fonctionnaires, étaient représentés. En outre, de nombreux amis ont tenu à venir donner un geste d'adieu au défunt, dont ils garderont un souvenir ému.

Voilées de crêpe, accompagnaient le cortège les bannières du Corps postal de Lausanne, du Cercle des Arts et Métiers de Bulle, de la Chorale de Romont, de la Société de gymnastique de Romont.

Dors en paix, ami Gobet, tes amis n'oublieront jamais ni ta précieuse

tail. On le coucha au milieu et la mère Massonneau le recouvrit d'un drap blanc, sur lequel elle attacha un crucifix de cuivre. Toussaint Lumineau s'assit à l'arrière, du côté où était la tête de son enfant.

A l'avant, se placèrent debout, appuyés sur leurs ningles, les deux fils du Glorieux de la Terre-Aymont. Deux lanternes, à leurs pieds, éclairaient les yoleurs et le chemin.

Et la yole se détacha de la rive parmi les gémissements. Sur le grand canal droit, elle s'avança lentement. Le vent chassait contre elle les brumes du Marais.

Quand elle fut à petite distance de la Seulière :

— Les voilà ! dit une voix. J'entends les ningles et je vois les lumières !

Les portes des deux chambres s'ouvrirent, la clarté des lampes se répandit au dehors, et éclaira vaguement la motte sur laquelle était bâtie la maison; quelques menus arbres, au bord du fossé, devinrent tout blancs dans la nuit. Et tous ceux qui veillaient chez les Gauvrit, jeunes gens et jeunes filles, en longue procession, descendirent jusqu'à la berge, pour saluer le malheur qui passait. Pêle-mêle, en costumes de fête, agenouillés

amitié, ni les exemples de ta vie sans tache, toute d'abnégation et d'amour du pays.

**Nos hôtes en deuil.** — Mercredi soir, un soldat français interné à Gruyères est décédé à l'Hôpital de District, à Riaz. Pauvre victime de l'ignoble guerre à la civilisation, ce soldat va reposer en terre étrangère. Mais nos populations entoureront cette tombe qui, espérons-le, sera la première et la dernière, d'un soin pieux et affectueux.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle samedi, à 2 heures.

Départ du cortège funéraire à 2 h. précises de l'hôpital de Riaz, tout de suite après la prière.

Cérémonie religieuse à l'Eglise paroissiale de Bulle (M. le Curé Richoz).

*Ordre du cortège funéraire.*

Clergé; Corps de Musique de Bulle; Corbillard (Garde d'honneur soldats Suisses); Internés et Civils avec les couronnes; Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats internés; Civils internés; Société française; Autorités civiles; Sociétés; Public.

*Cérémonie sur la tombe.*

Cérémonie religieuse; Discours; Chants et Musique; Salve; Bénédiction du corps.

**Pour les soldats malades.**

— Nous apprenons avec plaisir qu'un groupe d'Internés français de la Tour-de-Trême donnera dimanche à l'Hôtel de Ville, à Bulle une représentation de bienfaisance au profit des soldats suisses malades. Ce geste généreux sera apprécié, nous en sommes certains, par nos concitoyens qui seront nombreux pour applaudir nos hôtes, d'autant plus que c'est à une représentation de gala que nous sommes conviés. Nous nous contenterons de citer quelques noms : Mademoiselle Collaud, M. Graux, M. Collard, bien connus du public bullois et nous n'oublierons pas l'Orchestre symphonique d'amateurs de la Gruyère qui s'est généreusement associé au beau geste de nos Internés. Nous terminerons en annonçant la production par un groupe d'Internés de La Tour de la si spirituelle comédie de G. Courteline *Un client sérieux*.

**Une bonne œuvre.** — Quelle eau ! quelle boue ! quel margouillia ! Telles sont les exclamations qu'on peut entendre à chaque instant depuis tantôt trois semaines et certes, non sans raison.

Comme conséquence, représentons-nous les enfants pauvres qui doivent patanger là-dedans tous les jours, mal ou à peine chaussés ! Chacun connaît

dans la boue, leurs tabliers ou leurs chaoux secoués par le vent, ils regardèrent venir, en silence, le drap blanc qui cachait le corps de l'infirme, leur aîné de bien peu d'années, et le vieux Lumineau, tout courbé à l'arrière, le front rapproché des genoux, immobile comme celui qu'on emportait.

Au dernier rang, il y avait une grande fille, dont le mouchoir bleu et la chaîne dorée luisaient dans le rayon le plus proche qui s'échappait de la porte. Deux de ses compagnes la soutenaient, agenouillées comme elle.

Tous ils se taisaient. Tous ils continuèrent à suivre des yeux la barque qui s'en allait, et, par degrés, rentrait dans la nuit. Le bruit des ningles touchant l'eau décrépit; les frissons du sillage se effacèrent; dans les brumes rapidement épaissies, on vit diminuer la blancheur du drap. Puis on ne vit plus qu'une lueur sans foyer, le halo faible des lanternes au-dessus des prés. Et bientôt rien ne sortit plus de l'ombre où s'enfonçait la yole.

« Pauvre grand Lumineau, le plus beau fils de chez nous ! »

(La fin au prochain numéro.)

l'importance de santé du reste doit-il en résulter biles et peu nou

Or, il existe à la portée de de remédier à ce Il se trouve, dans légues dans les liers, aux semelles... Si la tige suffit, voilà l'espre et ne les jete comme on le voit

Les tiges sero de soques qui se voila de quoi t pendant les mau

Si des perso désirent faire d peuvent s'inscri ou d'un des men de St-Vincent d ment de la confè res de socques (

Les inscriptio beaucoup de r

## Vente d

La Commu soumission, au biles et 250 m Pour voir les forestier-chef, Louis MOSSU, lundi 15 janv Broc, le 9 jan



Pour cause de sera en mises pub BULLE, le JE soit : 10 à 12 h de Schwytz, une ture.

Favorables co

## Appro ver

Les éleveurs son boucs et bétiers de jours indiqués ci a  
Lundi 15 janv à 11 1/2 h., à Chât  
Mardi 16 : à 8 h., à Ménières, pl  
Jeudi 18 : à 8 h., à Albenve,  
Samedi 20 : à 1 h., à Châtel St I  
Lundi 22 : à 9 h., à Tavel, pl. du  
Mardi 23 : à 8 h., à 10 1/2 h., à Rom  
Jeudi 25 : à 8 h., à Charmey, place  
Samedi 27 : à 1 h., à Fervagny, place  
A l'occasion de taureaux qui pour certificats de saill  
Le cahier ne po moins de quinze m d'ascendance. Les serv pour l'élevé cahier de certifi l'agriculture de d'une amende de 5  
D'autre part 16 décembre 1 vent plus être partenant à d connus apes prévue pour 50 francs.

1<sup>o</sup> 1 lot épica  
2<sup>o</sup> id.  
3<sup>o</sup> id.  
4<sup>o</sup> id.  
5<sup>o</sup> 1 lot de bét  
6<sup>o</sup> 1 lot épica  
Façonnage aux tions.  
Remette les of onces des amateu  
L'Inst

ni les exemples de ta vie sans  
oute d'abnégation et d'amour

**Hôtes en deuil.** — Mer-  
r, un soldat français interné  
es est décédé à l'Hôpital de  
à Riaz. Pauvre victime de  
guerre la civilisation, ce  
a reposer en terre étrangère.  
populations entoureront cette  
ui, espérons-le, sera la pre-  
la dernière, d'un soin pieux  
neur.

velissement aura lieu à Bulle  
à 2 heures.

t du cortège funéraire à 2 h.  
de l'hôpital de Riaz, tout de  
ès la prière.

onie religieuse à l'Eglise pa-  
de Bulle (M. le Curé Richoz),  
re du cortège funéraire.

Corps de Musique de Bulle;  
d (Garde d'honneur soldats  
Internés et Civils avec les  
; Officiers, sous-officiers, cat-  
soldats interrés; Civils in-  
Société française; Autorités  
Sociétés; Public.

émonie sur la tombe.

onie religieuse; Discours;  
Musique; Salve; Bénédic-  
corps.

**Les soldats malades.**  
apprenons avec plaisir qu'un  
Internés français de la Tour-  
donnera dimanche à l'Hôtel  
à Bulle une représentation de  
ce au profit des soldats suis-  
sés. Ce geste généreux sera  
nous en sommes certain,  
concitoyens qui seront nom-  
ur applaudir nos hôtes, d'au-  
que c'est à une représenta-  
la que nous sommes conviés.  
s contenterons de citer quel-  
ur: Mademoiselle Collaud, M.  
Collard, bien connus du pu-  
is et nous n'oublierons pas  
re symphonique d'amateurs  
yère qui s'est généreusement  
a beau geste de nos Internés.  
rminerons en annonçant la  
n par un groupe d'Internés  
ur de la si spirituelle comé-  
Courteline *Un client sérieux.*

**Bonne œuvre.** — Quelle  
elle boue! quel margouillia!  
ont les exclamations qu'on  
entend à chaque instant depuis  
ous semaines et certes, non  
on.

conséquence, représentons-  
enfants pauvres qui doivent  
là-dedans tous les jours, mal  
e chausés! Chacun connaît

ue, leurs tabliers ou leurs cha-  
qués par le vent, ils regardent  
blence, le drap blanc qui cachait  
l'infirme, leur aîné de bien peu  
t le vieux Lumineau, tout courbé  
le front rapproché des genoux,  
comme celui qu'on emportait.

ier rang, il y avait une grande  
le mouchoir bleu et la chaîne  
dent dans le rayon le plus proche  
paît de la porte. Deux de ses  
la soutenaient, agenouillées

se taisaient. Tous ils continuèrent  
s yeux la barque qui s'en allait,  
rés, retraits dans la nuit. Le bruit  
touchant l'eau décrépit; les frisa-  
lago s'effacèrent; dans les brumes  
t épaissies, on vit diminuer la  
du drap. Puis on ne vit plus  
ur sans foyer, le halo faible des  
u-dessus des prés. Et bientôt rien  
us de l'ombre où s'enfonçait la

grand Lumineau, le plus beau  
nous!

(La fin au prochain numéro.)

l'importance des pieds secs pour la  
santé du reste du corps. Eh bien! que  
doit-il en résulter pour ces êtres dé-  
biles et peu nourris?

Or, il existe un moyen bien simple,  
à la portée de beaucoup, sinon de tous,  
de remédier à cette pénible situation.  
Il se trouve, dans chaque famille, re-  
légués dans un coin, quelques sou-  
liers, aux semelles trouées, inutilisa-  
bles... Si la tige est encore bonne, cela  
suffit, voilà l'essentiel pour notre œu-  
vre et ne les jetez pas aux balayures,  
comme on le voit trop souvent.

Les tiges seront adaptées à des bois  
de soques qui seront en outre ferrés et  
voilà de quoi tenir les pieds au sec  
pendant les mauvais mois.

Si des personnes plus généreuses  
désirent faire d'avantage encore, elles  
peuvent s'inscrire auprès du Président  
ou d'un des membres de la Conférence  
de St-Vincent de Paul pour le paye-  
ment de la confection de 1, 2... 5 paires  
de socques (environ 2 fr. la paire)

Les inscriptions seront reçues avec  
beaucoup de reconnaissance, car la

caisse, si fortement mise à contribu-  
tion, se vide et risque de se trouver  
bientôt à sec.

On est prié de réserver bon accueil  
aux jeunes gens dévoués qui se pré-  
senteront à domicile pour faire la ré-  
colte de ces vieilles chaussures.

Chacun pourra de cette manière se  
procurer la satisfaction de contribuer  
à peu de frais à une excellente œuvre  
locale de bienfaisance.

**Foire de Bulle.** — La foire de  
janvier a été assez importante, non  
point par le nombre de têtes de bé-  
tail, mais par les gros prix traités.  
Mille à quize cents francs pour les  
vaches, et 800 à 1000 fr. pour les jeu-  
nes taureaux ne sont pas des prix de  
disette.

On a compté sur le champ de foire  
109 têtes de bétail bovin. Le marché  
au petit bétail était mieux fourni; il  
comportait 29 veaux, 1 chèvre, 2  
moutons, 105 porcs et 123 porcelets.  
Ces derniers ont atteint le prix de 80  
francs la paire. Les porcs gras ont été  
cédés à raison de 2 fr. 70 le kilo.

Le prix du beurre, en hausse, a at-  
teint 5 fr. 40 et 5 fr. 60 le kilo. Par  
contre, les œufs étaient en baisse, à  
20 centimes pièce.

**Soirée-choucroûte.** — Nous  
avons le plaisir d'annoncer aux mem-  
bres et amis du Cercle des Arts et  
Métiers que la soirée-choucroûte an-  
nuelle est fixée au dimanche 4 février  
prochain.

**Dans notre Corps de Musi-  
que.** — Dans son assemblée annuelle  
du 28 décembre dernier, le Corps de  
Musique a renouvelé son ancien Co-  
mité pour une nouvelle période.

Il a fixé au dimanche 18 février sa  
soirée annuelle offerte à ses membres  
d'honneur et passifs.

Il a nommé M. Paul Seeberger, sous-  
directeur du Corps de Musique, direc-  
teur de l'Ecole des cadets, en rempla-  
cement de M. Ernest Rolle démission-  
naire, pour cause de départ.

A cet effet, il invite les parents dé-  
sireux de laisser fréquenter l'Ecole  
des cadets par leurs enfants de bien

vouloir les présenter, dimanche 14  
courant, à 11 h. du matin, au local de  
la Musique (salle des Halles), munis  
de leur autorisation.

Monsieur et Madame Alexis COTTIER-  
CHARRIÈRE, à Bulle, remercient sincère-  
ment toutes les personnes qui leur ont té-  
moigné de si touchantes marques de sym-  
pathie dans le deuil cruel qui vient de les  
frapper.

**Bas les armes!**

N'employez plus d'autres armes, contre  
les affections résultant du froid, que les  
merveilleuses **Pastilles Wybert Ga-  
ba**, célèbres depuis 70 ans et dont l'effet  
est radical contre les enrhumements, toux,  
maux de gorge, catarrhes, bronchites, in-  
fluenza, asthme, etc.  
Mais prenez garde que seules les Pastilles Ga-  
ba de la Pharmacie d'Or, à Bâle, sont véritablement  
Elles ne se vendent qu'en boîte de 1 franc.

**NEURALGIE — MIGRAINE — MAUX DE TÊTE**

**KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL**

Boîte (10 paquets) fr. 1.50. Toutes pharmacies

**Vente de bois par soumission.**

La Commune de Broc offre à vendre, par voie de  
soumission, aux conditions ordinaires, environ 80 m<sup>3</sup> de  
billes et 250 m<sup>3</sup> de billons préparés aux Gites de Joux.

Pour voir les bois, s'adresser à M. Antonin BARRAS,  
forestier-chef, et adresser les soumissions par écrit à M.  
Louis MOSSU, syndic, en indiquant les prix par m<sup>3</sup>, d'ici au  
lundi 15 janvier 1917, avant 5 heures du soir.

Broc, le 9 janvier 1917.

Par ordre: *Le Secrétariat communal.*

**Mises de bétail.**

Pour cause de mise en location de son domaine, le soussigné expo-  
sera en mises publiques, à son domicile à la Pépinière, à  
BULLE, le JEUDI 25 JANVIER, dès 1 heure, son bétail,  
soit: 10 à 12 bonnes mères vaches, de race tachetée rouge et  
de Schwytz, une jument de 8 ans et un verrat, ainsi qu'une vol-  
ture.

Favorables conditions de paiement.

L'exposant: **Célestin GREMAUD.**

**Approbation des taureaux,  
verrats, boues et béliers.**

Les éleveurs sont informés que l'approbation des taureaux, verrats,  
boues et béliers destinés à la reproduction aura lieu aux endroits et  
jours indiqués ci après:

**Lundi 15 janvier:** à 9 h. du matin, à Courtepin, Place du Buffet;

à 11 1/2 h., à Châtères, champ de foire; à 3 1/2 h., à Morat, champ de foire.

**Mardi 16:** à 8 1/4 h. du matin, à Estavayer, champ de foire, à 11 1/2

h., à Ménières, place de l'auberge; à 2 h., à Dompierre, place de l'aub.

**Jeu 18:** à 8 1/2 h. du matin, à Vaulruz, pl. de l'Hôtel de Ville, à

11 h., à Albenve, pl. du champ de foire; à 1 1/2 h., à Bulle, champ de foire.

**Samedi 20:** à 9 1/2 h. du matin, à Semsales, place du Buffet; à

1 h., à Châtel St Denis, place du champ de foire.

**Lundi 22:** à 9 1/2 h. du m., à Planfayon, place de l'auberge; à 11

h., à Tavel, pl. du champ de foire; à 1 1/2 h., à Schmitten, place de l'arb.

**Mardi 23:** à 8 1/2 h. du m., à Villaz St Pierre, pl. Guillaume Tell;

à 10 1/2 h., à Romont, champ de foire; à 1 1/2 h. à Vauderens, pl. du Buffet.

**Jeu 25:** à 8 1/2 h. du m., au Mouret, place de l'auberge; à 11 h.,

à Charney, place de l'auberge; à 2 h.; à Vuippens, place de l'auberge.

**Samedi 27:** à 8 h. du matin, à Fribourg, champ de foire; à 10 h.,

à Farvagny, place de l'auberge; à 1 h., à Prez vers Noréaz, place de

l'auberge; à 3 h., à Belfaux, place de l'auberge.

A l'occasion de ces expertises, il sera procédé à la désignation des

taureaux qui pourront être mis au bénéfice d'un cahier cantonal de

certificats de saillies.

Le cahier ne pourra être accordé qu'aux taureaux qualifiés, âgés de

moins de quinze mois, moyennant la production d'un certificat officiel

d'ascendance. Les propriétaires de ces animaux s'engagent à les con-

server pour l'élevage jusqu'au 15 juillet 1917, à tenir correctement le

cahier de certificats de saillies et à aviser le Département cantonal de

l'agriculture de tout changement qui pourrait survenir, sous peine

d'une amende de 50 francs.

**D'autre part, à teneur de l'arrêté du Conseil d'Etat du**

**16 décembre 1916, les verrats, boues et béliers ne peu-**

**vent plus être employés pour la saillie d'animaux ap-**

**partenant à d'autres propriétaires que s'ils ont été re-**

**connus aptes par une commission d'experts. L'amende**

**prévue pour infraction à cette disposition est de 5 à**

**50 francs.**

**En soumission:**

dans les forêts cantonales de Bouleyres et Sauthaud:

1<sup>o</sup> 1 lot épicea en Prax Borson.

2<sup>o</sup> id. au Fond des Beaux Foyards.

3<sup>o</sup> id. au Crêt des Titzés.

4<sup>o</sup> id. devant la Patinoire.

5<sup>o</sup> 1 lot de hêtre réparti dans les 3 premiers lots.

6<sup>o</sup> 1 lot épicea (environ 120 m<sup>2</sup>) aux Fenettes, rière Marsens.

Façonnage aux frais du vendeur, d'après les indications des adjudica-

tions.

Remettre les offres cachetées au soussigné qui les ouvrira en pré-

sence des amateurs présents, le jeudi 18 janvier, à 6 h. du soir.

L'Inspecteur des forêts du 3<sup>e</sup> Arrondissement.

**SOUSSION**

La Société électrique de  
Bulle met en soumission la cons-  
truction d'une cabine de transfor-  
mateur.

1. maçonnerie.

2. porte en fer.

Voir les plans et déposer les

soumissions au bureau de la So-

ciété jusqu'au 20 janvier.

LA DIRECTION

**A vendre**

1 clapier à 9 casiers, 1 cla-  
prier à 6 casiers et plusieurs  
lapins de différentes races, chez  
SUMEREAU, Meubles, près de  
l'Eglise, Bulle.

**Mises de bois.**

Samedi 20 janvier, dès 1

heure du jour, la Commu-

ne d'ENNEY vendra en mises

publiques:

100 mètres cubes de billons sap-

in rouge, préparés aux Combals.

20 mètres cubes de billes au

Bryt et

25 moules de bois de foyard, dont

15 sis au Mont d'Afflon, seront

misés à la rentrée à l'auberge

communale, salle particulière.

Enney, le 9 janvier 1916.

Par ordre: *Le Secrétaire.*

Contre Toux  
Grippe, Coque-  
luche, Rou-  
geole,  
prenez le  
**SIROP  
BURNAND**

**Appareilleur-  
mécanicien.**

La Ville de Bulle deman-

de un bon appareilleur-

mécanicien pour les divers ser-

vices communaux (conduites d'eau,

réparations de compteurs, etc.).

On peut prendre connaissance

du cahier des charges au Bureau

de Ville où les inscriptions sont

reçues jusqu'à fin janvier.

Le Conseil communal

de Bulle.

**Apprenti**

de commerce est demandé

par

**E. GLASSON & Cie**

**BULLE.**

**ON DEMANDE**

pour le 1<sup>er</sup> mars, pour une person-

ne seule, un logement de 2

chambres et cuisine.

S'adresser à Publicitas S.

A., Bulle, sous P 56 B.

**CINÉMA LUX, BULLE**

Matinée 8 h. — DIMANCHE 14 JANVIER — Soirée 8 h. 1/4

1. **La Dette de Jim.** Comédie dramatique.

2. **Actualités.**

3. **LES EXPLOITS D'HÉLAINE**

**Le Virage mortel. — Le Fil aérien.**

En 4 parties très sensationnelles.

4. **Fou-rire... Fou-rire... Fou-rire...**

**Le Désespoir de Rigadin.**

Musique en matinée. — Location de 11 h. à midi et de 3 à 7 h.

**Salle de l'Hôtel-de-Ville, Bulle**

Bureau, 7 h. 45. DIMANCHE 14 JANVIER Rideau, 8 h. 15.

**Grande Représentation de Bienfaisance**

au profit des soldats suisses malades

donnée par un groupe d'Internés français, avec le gracieux  
concours de Mademoiselle J. COLLAUD, de M. P. flutiste, de M. COL-  
LARD, baryton, de M. GRAUX, fort ténor, et de l'Orchestre sympho-  
nique d'amateurs de la Gruyère.

PRIX DES PLACES: Fr. 1.50, 1.— et 60 cent.

Les portes seront rigoureusement fermées pendant l'exécution des

morceaux.

A vendre une  
**forte jument**  
à 2 mains, 6 ans.  
S'adresser à Paul Maillard,  
Mauls.

**Mises de bois.**  
Mercredi 17 janvier, dans  
la forêt cantonale du Gothuz-  
Davaud, on vendra en mises pu-  
bliques: 70 billons, 10 carrons,  
3 stères, 20 tas de branches.  
Rendez vous à 2 heures à la fo-  
rêt.  
L'Inspecteur des forêts  
du 3<sup>e</sup> arrondissement.

**Conférence agricole**  
Le dimanche 14 janvier,  
à 2 1/2 heures de l'après-midi, à  
l'auberge de Villarvolard,  
Conférence de M. B. COL-  
LAUD, chef de service, sur l'éle-  
vage du bétail bovin.

**Chasseurs!**  
Nous achetons RENARDS  
FOURNES, MARTRES, PU-  
TOIS, etc., aux PRIX MA-  
XIMA, fixés par la Confé-  
dération.  
E. GLASSON et Cie,  
BULLE.

**On demande**  
pour un hôtel une fille robuste  
pour laver la vaisselle et  
une laveuse de linge, avec  
bonnes références.  
S'adresser à Publicitas, S.  
A., Bulle, sous P 63 B.

DIMANCHE 21 JANVIER  
**Cassée**  
à l'Auberge du Lion-d'Or  
HAUTEVILLE  
Invitation cordiale.  
V. Sudan, aub.

**B. Pégaitaz**  
DENTISTE  
**BULLE**  
absent  
jusqu'au 25 février (service des  
internés).

**A VENDRE**  
à distraire, environ 2000 pieds  
de foin 1<sup>re</sup> qualité.  
S'adresser sous P. 51 B., à  
Publicitas S. A., Bulle.

**A vendre**  
3 à 4000 pieds de bon foin à  
consommer sur place.  
S'adresser à Léonard Mu-  
rith, au Restaurant de Saus-  
vue, Gruyères.

**A louer**  
divers locaux pour bureau,  
magasin, boulangerie et loge-  
ments. Entrée immédiate. Condi-  
tions favorables.  
S'adresser à l'Agence Ban-  
que Etat, Bulle.

## BANQUE CANTONALE FRIBOURGEOISE

Nous recevons des dépôts sur

Carnets d'épargne **4 1/4 %**

Dépôts à partir de 50 centimes. — Livrets gratuits. —

Les versements peuvent aussi être effectués sans frais à tous les bureaux de poste sur notre compte de chèques postaux N° 11a 162.

Des coffrets d'épargne seront remis gratuitement à toute personne faisant un nouveau dépôt minimum de 3 francs, ainsi qu'à tout détenteur d'un ancien carnet.



FRIBOURG : Près de la Poste.

Agences à Bulle, Châtel-Saint-Denis, Chiètres, Estavayer et Morat.

## Usine à vendre aux enchères.

Jeudi 18 janvier courant, à 2 heures précises de l'après-midi, au Cercle paroissial d'Attalens, M. de ROLL, à la Tour de Peitz, exposera en vente par voie de mises publiques, avec d'autres immeubles qui feront l'objet de lots distincts, l'usine de Franex, comprenant logement, grange, moulin, scierie, machine à battre, places, prés et bois, situés rière la commune d'Attalens.

Cette usine est au bénéfice d'une concession hydraulique. Située au centre d'une région forestière, elle est actuellement en pleine exploitation et possède une bonne clientèle.

L'adjudication sera donnée le jour même des enchères. Pour les conditions et tous autres renseignements, s'adresser à M. Perroud, commissaire-géomètre, à Châtel-Saint-Denis.

Châtel-Saint-Denis, le 8 janvier 1917.

V. Genoud, notaire.

## Soumission pour bois.

Le Conseil communal de Villarvolard met en soumission environ 250 m<sup>3</sup> de bois préparés dans ses forêts du Petit-Mont dessous et du Perré.

Ce bois, placé à 1/4 d'heure de la route cantonale est d'une exploitation facile.

Le cubage se fera par centimètres pairs et impairs. Les soumissions seront reçues sous pli cacheté, chez M. le Syndic, d'ici au 21 janvier, à 8 h. du soir.

Villarvolard, le 7 janvier 1917.

Par ordre : Le secrétaire.

## GOLLIEZ



### COGNAC FERRUGINEUX

Fortifiant pour combattre: Anémie, pâles couleurs, manque d'appétit etc. Fr. 3.50

### SIROP DE BROU DE NOIX

Dépuratif employé avec succès contre: Impuretés du sang, bouffons, dartres, etc. Fr. 3.- et Fr. 5.50

### ALCOOL DE MENTHE ET CAMOMILLES

Infatigable contre: Indigestions, maux de tête, maux d'estomac, étourdissements, etc. appréciée des militaires et fournisseurs. Fr. 1.- et Fr. 2.-

Toutes pharmacies et pharmacie GOLLIEZ à MORAT. Exigez le nom GOLLIEZ et la marque «DEUX PALMIERS»

## Boucherie chevaline Vevey

achète chevaux pour la boucherie au plus haut prix du jour. En cas d'accident se rend sur place pour l'abatage.

Tous les jeudis au Cercle catholique, à Bulle.

A. CURCHOD

Téléphone CLARENS 391

## Cabinet dentaire H. DOUSSE d. d. s.

Chirg.-dentiste.

Téléphone 42.

BULLE

Travaux modernes. Traitements sans douleurs. Dentiers garantis.

## Traineau-poussette

ayant très peu servi, à vendre à des conditions avantageuses.

S'adresser

Pharmacie GAVIN

## Verrerie de Semsales.

A VENDRE à bas prix

## bâtiments avec terrain

pouvant constituer un petit domaine. — S'adresser à la Verrerie de St-Prex.

## Pension PRÉLAZ

maison Enkerli, BULLE

prendrait pensionnaires et fournirait deux chambres meublées.

## A louer

à Bulle, appartement de 3 ou 6 pièces et dépendances. S'adresser sous P 19 B, à Publicitas, S. A., Bulle.

## PHOTO

200

appareils photographiques de tous formats sont à vendre de suite. Liste gratuite avec renseignements et prix, chez SCHNELL, 9, Place St-François, au 1<sup>er</sup> étage, Lausanne.

A VENDRE pour cause de départ

## un piano

à l'état de neuf. A la même adresse, à vendre d'occasion plusieurs lits. S'adresser sous P 29 B, à Publicitas S. A., Bulle.

## LOGEMENT

à louer à la rue du Moléson, N° 144, comprenant 3 chambres, cuisine, dépendances, lumière. Entrée le 1<sup>er</sup> février. S'adresser à François Savary, chef d'équipe, Sales.

## Location de pâturage.

Le Conseil communal de Villarvolard met en location, pour le terme de 3 ans, le pâturage dénommé « Petit Mont Dessous ».

Les mises auront lieu lundi 22 courant, de 2 à 4 heures après midi, à l'Auberge du Renard, sous les conditions qui seront lues avant les mises.

Villarvolard, 7 janvier 1917.

Par ordre : Le Secrétaire.

## TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays.

Anselme MURITH Téléphone 121 Genève  
CERCUEILS

de tous genres, tarifs très modérés.

Couronnes, articles funéraires, etc.

Dépôts pour le canton de Fribourg :

BULLE, M. Emile Judet, relieur; FRIBOURG-VILLE: M. Fernand Bloehlinger, magasin et dépôt, Rue de l'Université, 6, Téléphone; CHATEL-ST-DENIS, M. Emile Schrotter; ROMONT, M. Charles Clément, ébéniste; ESTAVAYER-LE-LAC, MM. Dietrich frères, ébénistes.

## Boucherie-Charcuterie.

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance de sa clientèle et du public en général qu'il a transféré son domicile à la Rue de la Sionge, à côté du Café de la Gare, maison BAUMANN.

## Choucroûte -- Compôte aux raves. Raymond SOTTAS, Bulle.



## Poudre MAYOR

le plus puissant tonique, dépuratif et antitépidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour



Seuls fabricants: Vve A. DELISLE & C<sup>e</sup>, Lausanne. Demander partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus. Exigez sur chaque paquet la signature B. MAYOR.

Prix: fr. 2.50 le paquet; par 6 paquets, fr. 2.30, franco.

## COIFFEURS

Ensuite de l'arrêté du Conseil d'Etat, les salons de coiffure seront fermés les Dimanches et jours de fêtes, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1917.

## Banque Populaire Suisse

Garantie des déposants :

Le capital versé et les réserves s'élevant à 84 millions.

Nous recevons toujours des fonds sur

## Carnets d'épargne

Dépôts à partir de 50 centimes.

Taux 4 1/4 % — Livrets gratuits.

Sur demande nous délivrons des

## Coffrets d'épargne

gratuitement à toute personne possédant déjà ou se rendant acquéreur d'un carnet d'épargne avec un dépôt minimum de Fr. 3.—



FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre.

Agences: Bulle, Châtel-Saint-Denis, Estavayer, Domdidier, Morat, Romont, Villarvolard et Le Mouret.



## ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an  
Etranger . . . 6 m  
payable d'avance

Prix du numéro  
On s'abonne dans les bureaux de presse

## Les buts

A la demande de l'Etat Unis, l'Allemagne a une fin de non recevoir en ce qui concerne les faits et gestes de son gouvernement et en rejetant sa responsabilité de la guerre, il n'est plus cynisme, ne va pas nier l'évidence, d'expansion et de annexions. Mais, elle a répondu que qui sont pour elle des conditions de paix, des pourparlers avec les belligérés grossièrement à cette affaire ne

Dans leur réponse courtois et plus d'abord protesté de la note allemande les responsabilités ont pris acte de ce qu'ils ont voulu éviter d'un appui, même l'auteur responsable. Les Alliés rapatriés des puissances alliées a été un comité et à la civilisation qui ont accompli Belgique et de massacre de civils d'Arméniens in exercée contre les rieurs, les raids de zouaves, le torpillage de navires et de quebots navigant, tre, le cruel traitement des prisonniers de juridiques de Mitaine Fryat, les réductions en esclavage civiles, etc.

A ce point de vue, les Alliés, documenté, écrasant réquisitoire des de guerre in magne et ses documents historiques